

COMMISSION DU CALENDRIER

Commission restreinte du 1er juillet 2020

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

PUBLICATIONS POULES

Les poules de la saison 2020/2021 sont désormais publiées. Pour les retrouver, [Cliquez ici](#).

COURRIERS SENIORS

CHAMBOURCY ASM

Demande du club pour évoluer dans la poule B pour plusieurs raisons. **Au vu des raisons invoqués la Commission ne peut accéder à votre demande.**

U14

MONTFORT FC

Inscription d'une équipe U14. **La Commission prend note.**

INFORMATIONS CDPME SENIORS

D5

La Commission prend connaissance des informations fournies par la CDPME, qui suggère d'éviter que certains clubs soient dans la même poule la saison prochaine.

Par conséquent, la Commission a été vigilante sur cette division, concernant les équipes de VINSKY FC & PORCHEVILLE FC, puis de CHATOU AS & CROISSY US.

VETERANS

D3

La Commission prend connaissance des informations fournies par la CDPME, qui suggère d'éviter que certains clubs soient dans la même poule la saison prochaine.

Par conséquent, la Commission a été vigilante sur cette division, concernant les équipes de TRAPPES ES & ELANCOURT OSC.

U16

D3

La Commission prend connaissance des informations fournies par la CDPME, qui suggère d'éviter que certains clubs soient dans la même poule la saison prochaine.

Par conséquent, la Commission a été vigilante sur cette division, concernant les équipes de TRAPPES ES & ELANCOURT OSC.

U14

D3

La Commission prend connaissance des informations fournies par la CDPME, qui suggère d'éviter que certains clubs soient dans la même poule la saison prochaine.

Par conséquent, la Commission a été vigilante sur cette division, concernant les équipes de TRAPPES ES & ELANCOURT OSC.